



Le Plateau de Millevaches

Pré-Bois

P A R

MARIUS VAZEILLES

Ancien Garde général du Plateau de Millevaches

Ancien Député d'Ussel

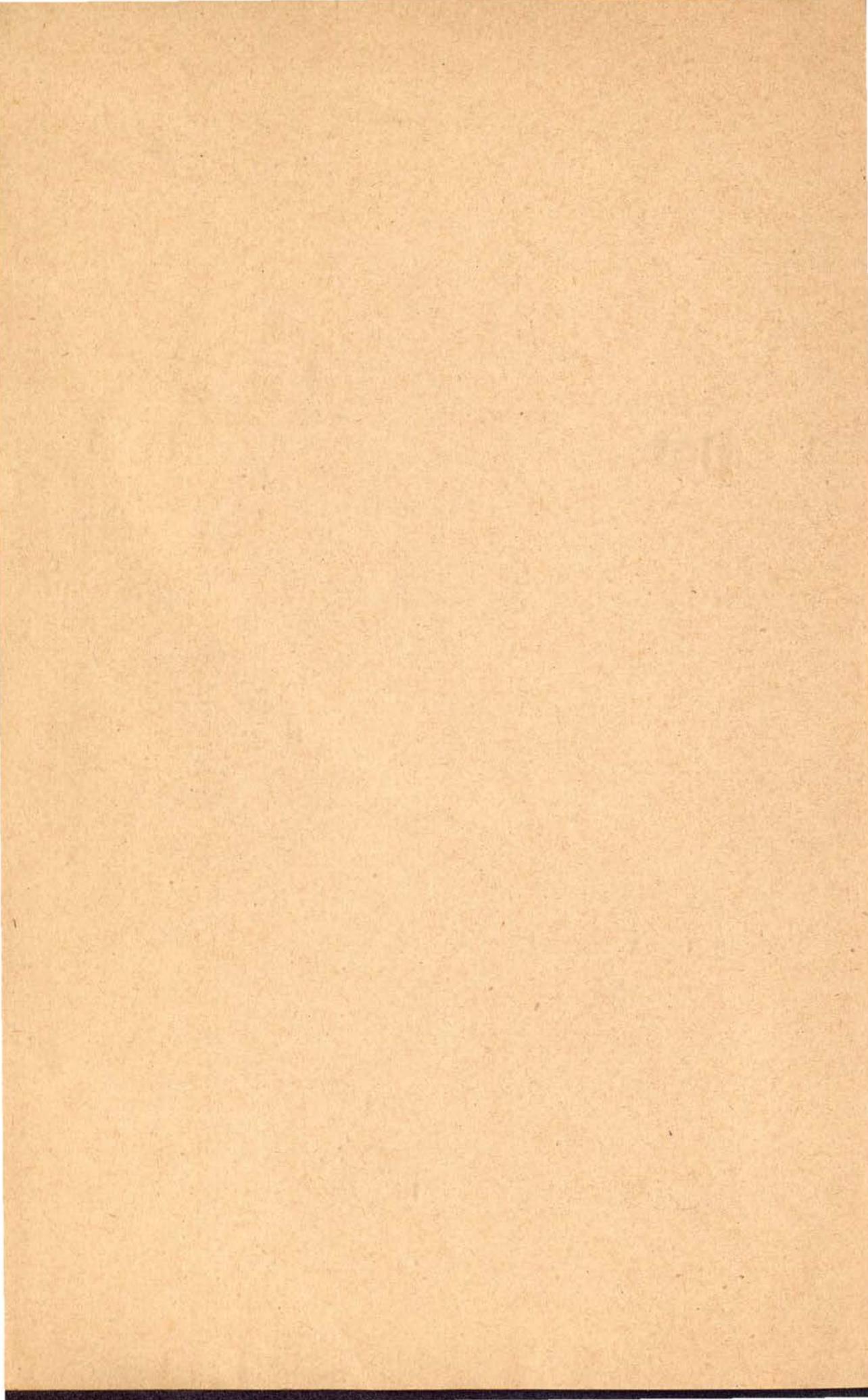
Correspondant Archéologique de la Corrèze

Président de la « Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze »



*Extrait du « Bulletin Technique d'Information des Ingénieurs
des Services Agricoles » — Ministère de l'Agriculture — Décembre 1948*





un
F7210/54
OK. 2

Le Plateau de Millevaches Pré-Bois

■

SITUATION. — ASPECT

Le Plateau de Millevaches, tel que je l'ai défini en 1913, s'étend sur une superficie d'environ 156.000 hectares, au Sud-Ouest du Limousin.

Comme tout le plateau central, dont il est le prolongement occidental, il se présente avec une inclinaison générale vers le Nord-Ouest.

La ligne de rupture de pente qui le limite naturellement se trouve située à une altitude qui varie de 750 à 850 mètres au Sud-Est, et de 700 à 750 mètres vers le Nord et le Nord-Ouest.

Le Plateau présente, dans sa partie Sud-Est, une haute zone située à l'altitude de 800 à près de 1.000 mètres.

Le bas des pentes descend vers 700 mètres au Sud et vers 600 au Nord.

Les rivières et ruisseaux qui naissent sur le plateau descendent brusquement par une cascade ou un rapide succédant à un cours lent et très sinueux sur la pénéplaine.

Le pays se caractérise par une succession de croupes ou dômes surbaissés, séparés par des fonds peu marqués et tourbeux.

Le sol est de nature granitique ou granulitique, par suite siliceux et léger avec, çà et là, quelques bandes îlots de gneiss ou de micaschiste.

Les bourgs et hameaux, assez éloignés les uns des autres, apparaissaient, il y a moins d'un demi-siècle, comme des oasis avec leurs champs, leurs prés et quelques bordures ou boqueteaux de hêtres, rarement de chênes, plantés de main d'homme. Le reste du pays était occupé par la lande, lande de bruyère sur les croupes, lande mouillée dans les fonds.

Depuis l'amorce du reboisement, surtout depuis 35 ans, les bruyères se sont peu à peu émaillées de carrés de résineux en général de moins d'un hectare ou de quelques hectares. Ce reboisement « éparpillé » a été l'œuvre des propriétaires ruraux et de quelques amis des arbres. Il a été favorisé par des subventions de l'Etat et par la suppression progressive des bêtes à laine, conséquence de la pénurie de bergers.

FORÊT ANCIENNE

Le pays était autrefois boisé, c'est certain. Bien des preuves existent :

1° La facilité avec laquelle la lande se peuple naturellement depuis le départ du mouton. Ce peuplement se fait en sorbiers, alisiers, fruitiers sauvages, saules, génévriers, sureaux, bouleaux et aussi en chênes, hêtres et pins sylvestres, tous sujets venus de graines apportées par les oiseaux, les campagnols et le vent.

2° La présence en pleine lande de vestiges nombreux d'habitats gaulois, gallo-romains, moyenâgeux ou plus récents. Des hameaux entiers et des fermes isolées ont disparu complètement par suite du changement du climat local, l'abri forestier faisant défaut. A mon arrivée, en 1913, j'ai constaté, en pleine lande parcourue par les troupeaux ovins, les vestiges de treize petites agglomérations dans les environs immédiats de l'ancienne paroisse de Barsanges [commune de Pérols (Corrèze)].

3° La survivance de taillis de chênes qui souffraient, en voie de disparition lors du pâturage ovin intense, et que j'ai vu repartir depuis, grâce au repos pastoral.

4° Le grand nombre de lieux-dits rappelant l'arbre ou le bois, ou telle ou telle essence forestière. Ainsi, la ou les Bessades (les bouleaux), la Jarrige et Jarrigeoux (la chesnaie, les petits chênes), le Faux et la Faye ou la Fage (le hêtre et la hêtraie), entre les Bois, le Breuil (le bois réservé), la Siauve (la forêt), le Bouzetier et le Boiselier (relatif au bois), etc.

5° La richesse des tourbières en troncs, branchages et écorces de chênes, bouleaux, etc.

Nul doute que la forêt a couvert une partie du pays et abrité les hameaux disparus. Par suite de la déforestation progressive, les hommes ont dû abandonner à leur tour les stations livrées aux caprices des vents et à la grande variabilité du climat.

La forêt avait précédé l'homme ; la lande l'a suivi. Ainsi s'exprime à peu près un proverbe arabe.

Une forêt exploitée et livrée aussitôt au parcours des ovins ne peut renaître de ses rejets ou de ses semences. Ainsi, peu à peu, la bruyère s'est installée, fournissant aux troupeaux une nourriture de plus en plus maigre.

L'ARBRE ET L'HERBE

Il y a 35 ans, j'ai vu les bruyères et les fonds tourbeux

(eux-mêmes tondu intensément) très facilement parcourables. Il n'en est plus de même aujourd'hui dans les parcelles non boisées, ni parcourues par les troupeaux. La bruyère, constituée surtout par la callune et le genêt poilu, y est devenue haute et épaisse. De plus, elle est souvent envahie par les morts-bois.

Dans les tènements non boisés, mais livrés au pâturage clos des bovins, sous l'abri des plantations, la bruyère disparaît peu à peu.

Il est sans conteste que le voisinage des plantations et des parcelles pâturées par les bêtes à cornes change la nature de la lande.

La vache, par son poids et par ses pieds larges, tasse le sol, gêne la croissance de la bruyère, et favorise celle des graminées. Par son museau plat, elle respecte le bourgeon des herbes.

Par le parc clos qui comprend du mouillé et de la bruyère, le paysan restreint la perte d'engrais que les bêtes abandonnent sur les chemins.

J'ai constaté aussi — nombre de propriétaires l'ont fait comme moi — que les fougères, autrefois éparses et courtes, se sont multipliées et sont devenues plus hautes et plus drues après le départ du mouton. Mais elles ont étouffé la callune et le petit genêt, essences de lumière, et favorisé la pousse des herbes, agrostides, fêtuques, houlques, etc. Voici qu'à son tour la fougère piétinée, brisée dès sa naissance, gênée par le parcours bovin plus intense, tend à achever son cycle. Je connais ainsi, entre les plantations, des « bruyères », très nettes il y a 30 ou 40 ans, qui sont devenues des pâtures convenables pour notre sol granitique.

Il en est de même de la lande tourbeuse chaque fois que le boisement a été fait sur les versants qui la bordent. Les exemples sont nombreux de l'amélioration survenue alors dans la qualité de l'herbe, dans la consistance du gazon et la praticabilité du pacage. Là aussi, l'abri immédiat du bois, le rôle de ralentissement des eaux de pluie qui, au lieu de courir vers les fonds, ont pénétré dans le sol, tendant ainsi à un assainissement préventif, ont abouti à l'augmentation de la valeur pacagère de la surface.

Enfin, je pouvais dire, il y a quelques années, que les bovins mieux nourris, mieux soignés sur des surfaces abritées, sont devenus très améliorés comparativement à ceux que j'ai vus autrefois. Leur nombre a aussi augmenté dans une proportion notable. Parallèlement, les paysans sont devenus meilleurs éleveurs.

Quels bons résultats ne sommes-nous pas en droit d'espérer lorsque l'emploi des engrais pourra être fait avec moins de parcimonie et plus judicieusement !

Notons que, en même temps, les bois sont d'un revenu certain et assurent aux paysans une caisse solide à leur disposition. Déjà l'enrichissement des ruraux par le bois est sensible. Déjà des villages qui se dépeuplaient renaissent. Des milliers d'hectares de plantations amorcées il y a 35 ans ont commencé l'enrichissement de la région. L'argent arrive par les poteaux de mine ; demain, des scieries et des usines à bois vont s'installer. Il faudra, il faut déjà des servants, des bûcherons, des charretiers, des chauffeurs. Autour de ces travailleurs, d'autres hommes trouveront la possibilité de vivre convenablement.

Il faudra bien se garder de reboiser par grandes surfaces, et surtout de constituer, comme en Gascogne, une immense sylve sans interruption. En même temps que l'on perdrait l'intérêt pastoral de la région, on favoriserait l'extension des incendies forestiers difficiles à circonscrire.

VERS LE PRÉ-BOIS

La forêt aura été au départ. Par sa réinstallation, elle aura joué un rôle direct. Par son rôle indirect, elle tend déjà à modifier profondément l'économie pastorale de la région. Elle conduit nettement l'agronomie du Plateau vers une culture sylvo-pastorale sérieusement amorcée çà et là et très encourageante.

J'écrivais en 1915 : « Le plateau doit devenir un grand pré-bois. » En fait, *partout où le taux de boisement a été amélioré*, le pays commence à prendre figure de pré-bois.

J'affirmais :

« La forêt est précieuse sur le plateau et doit couvrir des surfaces importantes, 20.000, 40.000 hectares et même davantage... »

« Elle sera trouée çà et là d'îlots ou entrecoupée de bandes occupées par des pâturages améliorés... »

« En dehors des massifs, plus ou moins grands, il faudra un peu partout créer des bosquets, des bandes boisées et même planter des arbres isolés ou en bordure... »

« Tous ces arbres épars ou groupés contribueront à abriter le pays, à tempérer le climat en distribuant un peu de fraîcheur pendant l'été et en adoucissant les rigueurs de l'hiver... »

« Les arbres assainissent le sol dans ses parties fraîches, humides ; ils assainissent aussi l'atmosphère, de même qu'ils

en combattent la sécheresse par le phénomène de la chloro-vaporisation. »

« Ils abritent, de plus, immédiatement, les bestiaux et l'herbe. »

« Ils abritent les bestiaux contre les vents froids du Nord et contre ceux chargés d'humidité de l'Ouest. Ils leurs procurent l'ombre nécessaire contre les grands soleils. »

« Ils abritent l'herbe. En été, pendant les périodes de sécheresse qui deviendront d'ailleurs de moins en moins dangereuses par suite de l'influence régularisatrice exercée par les bois sur l'hygrométrie de l'air, l'herbe se conservera plus longtemps le long des bordures, sous le couvert ou à l'ombre projetée des arbres, et dans le pâturage en général... »

« Les vents desséchants seront moins dangereux dans les pâturages parce qu'ils seront moins secs et moins chauds à la suite de leur passage sur les bois. En hiver, l'herbe sera protégée par les arbres contre l'attaque des vents trop froids, et les pelouses se conserveront mieux. »

« Sous le couvert des grands arbres épars, comme sous celui des arbustes et des buissons, le fourrage deviendra plus fin. Certaines plantes grossières disparaîtront et seront remplacées par des herbes plus savoureuses... »

Ce plan annoncé se réalise peu à peu. Mais il reste beaucoup à faire surtout dans certaines régions du plateau où le reboisement n'est pas encore en honneur.

Nous sommes encore loin des pré-bois du Jura abrités par les grands résineux de la forêt durable par elle-même, je veux dire celle du sapin.

Il nous a fallu passer par des essences forestières de premier établissement, par conséquent toutes frugales et plus ou moins « de lumière », telles que le pin sylvestre. Le sapin ne peut être introduit que sous le couvert éclairci de la pineraie et au moins une dizaine d'années avant la coupe à blanc étoc. Malheureusement, les deux guerres ont poussé les propriétaires à vendre leurs plantations trop tôt. Les paysans ont vendu trop souvent avant l'enrésinement nécessaire. Le travail est donc à recommencer.

La propagande doit porter surtout en faveur de cet enrésinement. Le service forestier accorde pour sa réalisation les mêmes subventions que pour le reboisement primitif.

D'autre part, l'essai heureux çà et là d'essences exotiques intéressantes (Sapin de Douglas, Epicea de Sitka, Sapin de Vancouver, Epicea élevé ou commun, etc.), qui sont plus ou moins d'ombre, mais peuvent s'installer directement, autorise

les reboiseurs à généraliser leur emploi, ce qui permettra d'arriver plus rapidement à l'installation de massifs définitifs, petits et grands, et, par suite, du pré-bois.

Bien entendu, l'emploi de ces essences est subordonné à des conditions d'altitude et aussi de profondeur et de fraîcheur du sol à boiser (1).

CONCLUSION

Il faut continuer à favoriser par les subventions forestières la création des massifs forestiers de plus ou moins d'étendue, surtout celle des petites plantations, des boqueteaux et bordures résineuses et feuillues.

C'est la tâche essentielle, primordiale.

J'écrivais en 1915 (2) : « Le fonds de roulement nécessaire aux paysans du Plateau se trouvera un jour comme par enchantement dans les bois de son domaine. Il faut commencer à créer ces bois tout de suite afin de ne pas retarder davantage l'ère de prospérité désirable et possible sur notre « Montagne ».

Les massifs doivent occuper les dômes et croupes où le sol est superficiel et les versants froids ou éloignés.

Les bosquets, bordures et arbres isolés trouvent leur place dans les parcelles conservées pour la pâture.

Si les premiers abritent le pays en général, les seconds fournissent l'abri immédiat contre les grandes chaleurs et contre les vents. Leur ombre se projette successivement autour d'eux et conserve la fraîcheur du gazon.

Les sources sont très abondantes dans le pays (Millevaches = Mille sources). Leur utilisation pour arroser les versants pâturables accentue la disparition de la bruyère et la venue de l'herbe et contribue en même temps à l'assainissement partiel des fonds tourbeux où les eaux se perdent dans des « mollards » et fondrières.

En même temps, l'entretien de quelques fossés dans la tourbière et le fauchage annuel du gazon sauvage qui la recouvre conduiraient à un meilleur pacage.

Chaque pâturage clos doit avoir son abreuvoir soit par

(1) Voir mon rapport *Les essences exotiques dans le reboisement du Massif Central* Congrès National du Bois. 1953.

(2) *La mise en valeur du Plateau de Millevaches*. 2 éditions. Eyboulet, éditeur, à Ussel (Corrèze).

l'aménagement de la source ou du ruisseau local, soit par une petite conduite et son bac en ciment.

Quelques travaux ne seront pas inutiles dans le parc : l'extirpation de quelques mauvaises plantes herbacées ou frutescentes, l'ébousage, le semis de graines fourragères appropriées et même de fond de grenier, le fauchage des dernières touffes de bruyère ou d'ajonc et des fougères, etc...

Aussitôt que ce sera redevenu possible l'épandage d'engrais devra être fait ou repris.

Plus tard, les éleveurs pourront employer la méthode du parcage qui permet de mieux répartir la fumure. On pourra aussi introduire dans l'assolement le repos à tour de rôle des enclos.

LE TROUPEAU OVIN

Et, j'arrive à la question la plus délicate, celle du pâturage des ovins, celle qui est toujours l'objet de discussion animée chaque fois qu'il s'agit d'économie alpestre.

Je pense qu'il y aura lieu de conserver sur le Plateau une place à la bête à laine. Mais il faudra envisager les meilleurs moyens de la nourrir sans que la région soit ramenée à l'état de lande.

La pâture vaine, sauvage, des ovins dans toute l'étendue du domaine, telle qu'elle était pratiquée autrefois, ne peut être reprise ou continuée sans risque pour le reboisement et pour la conservation des petits massifs nécessaires au pré-bois, quel que soit le rendement du troupeau ovin.

Pour être juste, il faut noter que le parcours des moutons, s'il affaiblissait la nature agronomique de la lande en perpétuant celle-ci, permettait cependant d'apporter de la fumure à la ferme. Il est vrai qu'il fallait, durant l'hiver, donner aux mères le meilleur foin dont les vaches ne pouvaient profiter, et qu'il fallait aussi faire « déprimer » les prés par les moutons. Or, on sait que, par leur museau fin, ceux-ci rongent le nœud des herbes, ce qui ne va pas sans une forte diminution du foin.

En tous les cas, pour conserver les ovins, il faudra entretenir des clôtures sérieuses autour des plantations comme autour des pâturages, de façon à assurer la pérennité des bois et la garde des troupeaux.

Ainsi, l'ennemi naturel de la forêt qu'est la bête à laine pourra être conservé si on arrive à le maintenir en dehors des plantations. De même que la vache, la brebis pourra

profiter de l'abri des arbres qu'elle a autrefois fait disparaître.

Marius VAZEILLES,
*Ancien Garde Général,
Chargé de la mise en valeur des Landes
du Plateau de Millevaches.*



Du même auteur :

La mise en valeur du Plateau de Millevaches

(Guide forestier et pastoral des Paysans du Plateau Central)

2^e édition 1931, chez J. Eyboulet à Ussel, et chez l'auteur.

—
Les Cahiers Archéologiques :

- 1 — Histoire de Meymac
- 2 — Eléments d'Archéologie
- 3 — Monographie par Commune
- 4 — Le vieux passé de Chelles
- 5 — Fosses funéraires et habitats anciens

—
Le vieux passé de Riom (Cantal)

—
L'urne des Cliaux. Tauves (P. - de - D.)

—
Creux de Cabane de la Paillère dans les Monts-Dores

—
Station gallo-romaine des Cars

—
Dans les ruines de Ventadour

—
Station gauloise de La Moutte

—
Station fortifiée du Châtelet

—
La Forêt durant l'holocène



.....
IMPRIMERIE JUGLARD-OGIER
TULLE
.....

1954

- B M
LIMOGES